



Présents : Christine Gonda, Isabelle Masson-Loodts, Viviane Tits, Danielle Vivegnis, Bouli Lanners, Julien Galland, Francis Leboutte, Wolfgang Abel, Marc Delrez, Benoît Dupret, Luce Minet.

Animateur : Francis

Rapporteur : Marc (où l'assemblée apprend que Marc ne sait pas dire non).

Invités : *Antoine Demoulin*, un peintre et graphiste soucieux de mettre son art au service de l'association ; et *Catherine Kinon*, une organisatrice d'événements conviée dans le cadre de notre « opération ballons ».

Excusés : tous les autres.

1) Préliminaires

Prochaine réunion le lundi 18 décembre (3^e lundi).

Le PV précédent a été approuvé via la liste de diffusion du CC.

2) Réunion du CA

La réunion du CA est ajournée, faute de quorum.

3) Discussion avec Antoine

La conversation, très animée, porte notamment sur la nécessité de construire des outils pédagogiques visuels de format court, destinés à toucher un public varié d'enfants, d'adolescents et d'adultes respectivement.

Antoine se propose d'aider à la réalisation d'un cycle de dix dessins animés à destination d'un public d'enfants, sur la base de scénarios à imaginer en collaboration avec Bouli. Ils y travailleront ensemble quand les disponibilités professionnelles de Bouli le permettront, sans doute à son retour d'Ecosse en février 2018. Dans l'intervalle, des échanges par courriel pourront intervenir.

Bouli considère que la communication vers les adolescents doit être la raison sociale principale de la nouvelle association RAN, qu'il entend porter sur les fonts baptismaux prochainement, avec une conférence de presse programmée le 28 novembre. Il explique que l'acronyme choisi, « RAN », signifie « réveil anti-nucléaire ». (Il ne dit pas qu'il s'agit aussi d'un hommage au long métrage d'Akira Kurosawa, *Ran* (1985), qui revisite *Le Roi Lear* de William Shakespeare.) L'adresse du site web dédié à l'association, www.ran.earth, sera opérationnelle dès la fin du mois.

L'idée est aussi que chaque thématique du nucléaire doit être traitée de façon courte et déclinée (« vidéo ») selon les trois publics cibles, enfants, ados et adultes.

Isabelle Masson, qui a photographié la chaîne humaine et qui est également réalisatrice, évoque ses travaux documentaires sur la résistance à la « poubelle nucléaire » de Bure en France.

4) « Opération ballons »

Catherine fait part des informations pratiques qu'elle a pu glaner en vue de notre lancer de ballons, lesquels sont comparées avec des données similaires recueillies par Francis. Une longue discussion s'ensuit, au cours de laquelle s'expriment des avis parfois divergents concernant l'ampleur que doit prendre l'opération (e.g. le nombre de ballons à lâcher), mais aussi le mode d'organisation (FDN seul ou en collaboration avec d'autres associations, au niveau local ou international, ...).

Le dossier ne semblant pas tout à fait mûr, et en l'absence de tout caractère d'urgence, les décisions définitives sont reportées à une séance ultérieure ; et Catherine prend congé, non sans s'être préalablement affiliée à FDN !

Une synthèse des informations recueillies est disponible ici :
<http://findunucleaire.be/docu/divers/Plan-ballons.pdf>

5) Accueil des nouveaux membres

A l'occasion d'un rapide tour de table, Antoine se présente comme un militant de longue date de la cause anti-nucléaire. Marc se désigne comme un citoyen ordinaire en quête d'informations. Danielle se dit médecin nucléariste à contre-emploi.

6) Préparation de l'AG du 25 novembre

Francis rappelle que la tenue d'une AG annuelle fait partie des obligations légales qui s'imposent aux ASBL. La nôtre se tiendra le 25 novembre (14-18h) à Barricade, et sera suivie d'un repas-fromage.

Au programme : rapport d'activités, rapport comptable, projets, discussion libre, projection d'un film (moyen métrage) et questions-réponses. Bernard Legros assurera l'animation. Julien se chargera d'amener un projecteur, tandis que Francis prendra un ordinateur et choisira le film à montrer.

Pour le repas, Christine préparera une salade et se procurera du vin (bio) ; Francis amènera pain et fromage (bio) ; Bernard fera de la soupe (bio) ; et Wolfgang s'occupera du dessert (mousse au chocolat).

7) Désignation de deux représentants de FDN à la coordination internationale

Il s'agit d'assurer la liaison avec les associations allemandes, hollandaises et flamandes. Wolfgang et Bouli, qui sont d'accord pour assumer cette tâche, sont élus par acclamation. Benoît, qui avait rempli ce rôle jusqu'à présent, les remercie chaleureusement.

8) Interpellation du Conseil communal de Liège

Une demande en bonne et due forme a été introduite pour que Bouli puisse interroger le Conseil communal au nom de FDN, sans doute lors de la séance du 27 novembre prochain. Si l'autorisation requise n'était pas accordée, alors Bouli se propose de communiquer sur la question ! Il est par ailleurs demandeur d'une réunion de préparation afin de peaufiner les questions, qui devront être complètes et précises et présentées dans un temps limité. Benoît et Francis acceptent de le rencontrer en vue de cette préparation, à son domicile le samedi 11 novembre à 18h. Au préalable, Francis s'efforcera de reprendre contact avec les collègues de Marchin qui ont étudié le plan d'urgence local.

9) Projection de *La Terre abandonnée* au Cinéma « Sauvenière »

Les inscriptions commencent à affluer dans la perspective de la soirée du 13 novembre au cinéma « Sauvenière ». FDN tiendra un stand dans le hall d'entrée en avant-soirée, avec pour objectif de renseigner le public sur l'association et de diffuser (ou de vendre) les documents que nous avons à notre disposition. Francis se chargera de la demande d'autorisation, et d'apporter livres et documents. Wolfgang et Christine se portent volontaires pour tenir le stand.

L'affiche et les affichettes réalisées par un membre de FDN (Cédric Lambert) sont admirées et distribuées.

10) Divers

Une réponse doit être apportée à la demande introduite par M. Leo Tubbax, qui souhaite également pouvoir tenir un stand lors de la soirée du 13 novembre. Il dit vouloir faire signer une pétition réclamant la fermeture de T2D3. L'assemblée unanime décide de refuser, au motif que la pétition évoquée est aujourd'hui obsolète, et que Leo Tubbax ne représente pas l'association organisatrice de l'événement.